MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rapport du jury des concours externe et interne pour le recrutement des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation

Au titre de l'année 2026

Ce rapport a vocation à éclairer les candidats sur le niveau attendu par le jury au regard des futures missions des lauréats sur le terrain.

I – L'organisation du concours

Les concours pour le recrutement des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation au titre de l'année 2026 ont été ouverts par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice du 31 octobre 2025.

Initialement fixé à 14 en vertu d'un arrêté du 4 février 2026, le nombre de postes a été réhaussé à 19 par un arrêté modificatif du 20 mai 2026, réparti de la manière suivante :

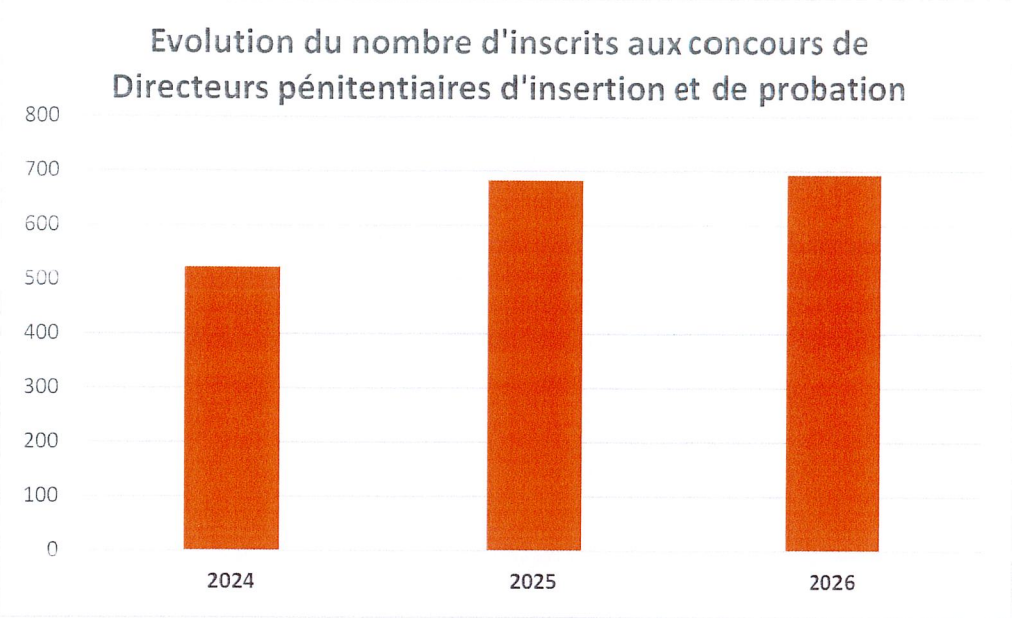
- Concours externe : 11 postes
- Concours interne : 8 postes

A l'issue de sa délibération le jury a pourvu l'intégralité des postes ouverts.

II – Statistiques

Nombre de candidats inscrits	2024	2025	2026	Evolution en % de 2024 à 2026
Externe	376	500	486	+ 29,2%
Interne	146	183	207	+41,7%
Total	523	683	693	+32,5%

Entre 2024 et 2026, le nombre d'inscrits a enregistré une très nette augmentation.



A) Admissibilité

En 2026, le taux de participation aux épreuves écrites est de 36%.
En comparaison, en 2024, le taux de participation aux épreuves écrites était de 43%.

	Admissibilité				
	Inscrits	Présents à l'admissibilité	% de présents à l'admissibilité	Admissibles	Taux de sélectivité
Externe	486	195	16.6 %	81	41,53%
Interne	207	55	26.57 %	21	38,18%

- **Résultats par épreuve**

1ere épreuve : Dissertation

Sujet : « Mémoire collective et cohésion sociale »

Concours	Nombre de copies	Note min	Note max	Moyenne	Écart de points maximum entre lots de copies
Externe	205	1	19,5	11,55	4,10
Interne	56	1,25	17	7,44	3,83

2ème épreuve : Rédaction d'une note – option droit pénal ou procédure pénale

Sujet : « Le juge des enfants est-il un juge comme un autre en matière pénale ? »

Concours	Nombre de copies	Note min	Note max	Moyenne	Écart de points maximum entre lots de copies
Externe	102	5	18,25	11,09	2,73
Interne	31	2,25	17	9,44	3,55

2ème épreuve : Rédaction d'une note – option sciences humaines

Sujet : « Prévenir la radicalisation chez les personnes placées sous-main de justice : état des lieux, enjeux, perspectives et leviers managériaux »

Concours	Nombre de copies	Note min	Note max	Moyenne	Écart de points maximum entre lots de copies
Externe	101	2,85	18,25	12,59	3,38
Interne	25	2	16	11,47	3,25

3ème épreuve : Composition – option droit public, droit constitutionnel et liberté publiques

Sujet : « La continuité de la vie nationale. »

Concours	Nombre de copies	Note min	Note max	Moyenne	Écart de points maximum entre lots de copies
Externe	128	0 (sujet non traité : 1 phrase introductive)	17	8,65	3,21
Interne	6	3	8,75	6,38	2,14

3ème épreuve : Composition – option droit de la fonction publique

Sujet : « Le statut de la fonction publique doit-il être préservé ?»

Concours	Nombre de copies	Note min	Note max	Moyenne	Écart de points maximum entre lots de copies
Externe	21	2	17,5	11,67	4,22
Interne	19	5,50	16,50	10,45	3,21

3ème épreuve : Composition – option finances publiques

Sujet : « La dette publique est-elle soutenable ? »

Concours	Nombre de copies	Note min	Note max	Moyenne	Écart de points maximum entre lots de copies
Externe	5	3	16,25	8,70	5,12
Interne	1	6,25	6,25	6,25	0

3ème Composition – option histoire du monde XXe siècle à nos jours

Sujet : « Les transformations politiques, économiques et sociales de la France (1968-1995) »

Concours	Nombre de copies	Note min	Note max	Moyenne	Écart de points maximum entre lots de copies
Externe	34	3,25	15	7,72	3,42
Interne	23	2,50	10	5,54	1,94

3ème épreuve : Composition – option politiques économiques

Sujet : « Innovation et répartition des revenus et du patrimoine. »

Concours	Nombre de copies	Note min	Note max	Moyenne	Écart de points maximum entre lots de copies
Externe	7	1	15	6,79	4,90
Interne	6	3	19	7,58	6,05

B) Admission

Sur les 102 candidats convoqués à la phase d'admission, 75 ont effectivement participé à toutes les épreuves, soit un taux de participation total de 73,52 %.

- **Le concours externe :**

Pour le concours externe, sur les 81 candidats convoqués aux épreuves de la phase d'admission, 56 candidats se sont présentés aux épreuves orales, soit un taux de participation de 69,13 % .

- **Le concours interne :**

Pour le concours interne, sur les 21 candidats convoqués aux épreuves d'admission, 19 candidats se sont présentés, soit 90,47 % des candidats convoqués.

- **Répartition des candidats aux concours 2026 par civilité et âge déclarés :**

Concours externe	Nombre de candidats	Hommes	Femmes	Âge minimum	Âge maximum	Âge moyen
Candidats inscrits	486	92	394	19	+ 60 ans	27
Candidats admis à concourir	486	92	394	19	+60 ans	27
Candidats présents aux épreuves d'admission	56	6	50	20	38	23

Concours interne	Nombre de candidats	Hommes	Femmes	Âge minimum	Âge maximum	Âge moyen
Candidats inscrits	207	89	118	23	+60 ans	41
Candidats admis à concourir	207	89	118	23	+60 ans	41
Candidats présents aux épreuves d'admission	19	4	15	28	57	39

	Admission						
	Présents à l'admission (toutes les épreuves)	% de présents à l'admission sur les convoqués	Admis LP	Admis LC	Moyenne du 1er admis	Moyenne du dernier admis	Taux de sélectivité (Admis LP / Présents à l'admission)
Externe	56	44,64 %	11	7	18.09	15.56 (LP)	19.64%
Interne	19	90,47 %	8	2	15.48	12.90 (LP)	42.10%

- **Résultats par épreuve** :

Entretien avec le jury

	CONVOQUES	PRESENTS	MOYENNE GENERALE
EXTERNE	81	56	11,25
INTERNE	21	19	11.55

Interrogation orale

	CONVOQUES	PRESENTS	MOYENNE GENERALE
EXTERNE	81	56	12,78
INTERNE	21	19	9,47

Droit de la fonction publique

	CONVOQUES	PRESENTS	MOYENNE GENERALE
EXTERNE	16	11	11.5

Droit pénal et procédure pénale

	CONVOQUES	PRESENTS	MOYENNE GENERALE
EXTERNE	38	26	13 ,44

Droit public, droit constitutionnel et libertés fondamentales

	CONVOQUES	PRESENTS	MOYENNE GENERALE
EXTERNE	8	5	10.5

Finances publiques

	CONVOQUES	PRESENTS	MOYENNE GENERALE
EXTERNE	4	3	12.6

Histoire du monde du XXème siècle à nos jours

	CONVOQUES	PRESENTS	MOYENNE GENERALE
EXTERNE	9	7	6,28

Politiques économiques

	CONVOQUES	PRESENTS	MOYENNE GENERALE
EXTERNE	3	2	10.5

Sciences humaines

	CONVOQUES	PRESENTS	MOYENNE GENERALE
EXTERNE	3	2	12.75

Analyse de l'origine géographique des candidats à l'admission 2026

	Concours externe		Concours interne	
Région de résidence – DISP compétente	**Part**	**Nombre**	**Part**	**Nombre**
Auvergne et Rhône-Alpes -Lyon	6%	5	5%	1
Bourgogne, Franche-Comté, Centre - Dijon	4%	3	5%	1
Bretagne -Rennes	10%	8	0%	0
Grand Est - Strasbourg	1%	1	5%	1
Hauts de France - Lille	12%	10	5%	1
Ile de France	30%	24	33%	7
Nouvelle Aquitaine - Bordeaux	22%	18	14%	3
Occitanie - Toulouse	5%	4	9,5%	2
Outre-Mer - DSPOM	0%	0	9,5%	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Marseille	10%	8	14%	3
Total	**100%**	**81**	**100%**	**21**

La prépondérance de la région Île-de-France se confirme pour tous les concours

IV– PROFILS DES CANDIDATS ET PERSPECTIVES

Si le volume total d'inscrits suit une tendance haussière, ce qui peut être accueilli comme un marqueur positif, la très forte déperdition entre les candidats déposant un dossier d'inscription et ceux effectivement présents aux épreuves d'admissibilité ne cesse d'interroger.

Cette interrogation vaut particulièrement pour les candidats issus de la filière interne, pour lesquels cette candidature s'inscrit – a priori – dans une démarche d'évolution de carrière projetée en toute connaissance de cause.

Il convient, en toute hypothèse, de s'interroger sur les motivations de ce delta entre inscrits et présents, et de rechercher les leviers susceptibles de le réduire (en assurant un meilleur accompagnement des candidats entre l'inscription et l'admissibilité d'une part, en veillant à l'attractivité du corps et des fonctions de DPIP d'autre part).

**

Concernant les épreuves d'admissibilité, le niveau des copies est en toute logique très hétérogène, allant de l'indigent à l'excellent.

On relèvera ici une qualité moyenne nettement supérieure chez les candidats du concours externe, et ceci dans la quasi-totalité des matières.

Pour l'épreuve de dissertation, en particulier, peu de prétendants au concours interne ont semblé maitriser la méthodologie attendue, faute peut-être d'une préparation spécifique pourtant nécessaire pour satisfaire à cet exercice.

De manière générale, et sans distinction ici de type de concours, trop peu de candidats accordent un soin suffisant à leurs productions écrites. Le volume de fautes de langue, en particulier, est chez beaucoup incompatible avec les exigences de la profession pour laquelle il est fait acte de candidature. Les candidats des prochains concours devront, impérieusement, intégrer cette exigence fondamentale pour ne pas s'exposer à des attributions de notes susceptibles de les disqualifier.

**

Concernant les épreuves d'admission, l'oral d'entretien avec le jury, en particulier, a été l'objet de nombreuses satisfactions grâce à des candidats impliqués, attestant d'une vive motivation et, pour beaucoup, capables d'expliciter avec clarté et persuasion leur juste appréhension des réalités professionnelles auxquelles ils aspirent à se destiner. On soulignera ici la maturité, unanimement perçue, de certains candidats externes se présentant sans expérience professionnelle antérieure ou presque mais s'appuyant sur la cohérence et la profondeur de leur cheminement intellectuel ainsi que sur des efforts de longue haleine en matière d'exploration des réalités de notre administration et de projection dans les fonctions de DPIP.

N.B. : Ont pu être relevées, pour l'examen de certains profils, des difficultés à apprécier tout à la fois les éléments de parcours, de motivations, de projections professionnelles et d'aptitudes managériales dans le temps imparti. Une durée supérieure pour cet oral pourrait ici être interrogée, aux fins de garantir l'appréciation la plus fine possible du degré d'appropriation par le candidat des défis - et des talents – qu'implique une intégration dans le corps des DPIP.

Il en fut différemment de l'interrogation orale ou, nonobstant d'excellentes prestations, un trop grand nombre de postulants n'est pas parvenu à tenir ni même à s'approcher du temps d'exposé attendu. En cause, là aussi, une méconnaissance de la méthode de traitement du sujet proposé, conduisant nombre de candidats - par ailleurs pertinents ensuite dans l'échange – à s'essouffler rapidement faute d'avoir su mettre en perspective et problématiser le sujet leur étant proposé.

**

Enfin, doit être soulignée la plus-value certaine apportée par les psychologues. Si au moment de l'oral d'entretien les examinateurs ignorent tout, et à bon droit, des résultats des tests psychotechniques, les éclairages susceptibles d'être apportés *a posteriori* par les psychologues contribuent à l'appréhension la plus exhaustive possible du profil et, par-là de l'aptitude, des candidats.

Le président du jury
Laurent COUSSON

